

SERVICE SPORT ET JEUNESSE

ATOUT SPORT AVRIL 2018

Patinoire

Tir à l'Arc

Gyropode

Golf

Piscine

Pour les 11 - 17 ans

DU 23 AU 27 AVRIL 2018

Renseignement / Inscription :

HEINRICH Gilles 06.79.52.06.96

sport.jeunesse@mairie-bartenheim.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Directeur départemental de la jeunesse et des sports
du Haut-Rhin

Service
de la jeunesse,
du sport,
de la vie
associative,
de l'égalité
et de l'intégration



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
du Haut-Rhin

Modalités de fonctionnement

Les activités physiques proposées durant ces animations sont envisagées dans une perspective d'initiation et de découverte pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Horaires

L'accueil du matin est possible de 8h00 à 9h00. Le soir le départ est également échelonné de 17h00 à 17h30 au plus tard sauf pour certaines sorties (voir les horaires du programme)

Pour les inscriptions à l'activité, le participant doit se présenter **au plus tard un quart d'heure avant le début de l'activité et se signaler auprès du Directeur à l'accueil**. Il peut s'inscrire directement dès son arrivée sous réserve des places disponibles (inscription préalable recommandée) et de présenter l'ensemble des documents administratifs exigés.

Repas de midi

Pour les inscriptions à la semaine, le repas est inclus dans le tarif. Pour les inscriptions à l'activité le repas n'est pas inclus.
Important :

- ***L'inscription à la semaine + stage VTT*** comprend : Badminton, Géocaching, Piscine Aquabasilea, et les journées complètes du lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- ***Important*** : pour la sortie du jeudi 26 Avril 2018 à Strasbourg, l'ensemble du matériel sera fourni sur place (vélo + équipements).
- ***L'inscription à la semaine*** comprend : Tir à l'arc, Moto, gyropode, Piscine Aquabasilea, unihockey, patinoire, ultimate, golf.
- ***L'inscription à l'activité*** est possible pour l'activité ***patinoire uniquement (prévoir une paire de gants)***.
- La participation à la piscine AQUABASILEA n'est possible que dans le cas d'une inscription à la semaine.

Respect des horaires et responsabilité

Le point de rendez vous pour le départ de toutes les activités est à l'accueil d'ATOUT SPORT – Espace 2000 à Bartenheim (indiqué par un fléchage)

Il est impératif que le participant soit présent aux heures indiquées dans le programme d'activités (voire légèrement en avance) pour que l'activité puisse démarrer à l'heure.

Tout participant quittant une activité au cours de son déroulement ou en fin d'activité n'est plus sous la responsabilité de l'équipe éducative. Les parents ont la responsabilité de venir chercher leur enfant ou devront autoriser l'enfant à quitter seul le site en fin d'activité.

La responsabilité de la collectivité ne saurait être engagée en cas de perte, détérioration ou vol d'effets personnels, de valeurs ou d'espèces.

Tenue et matériel

Tout participant devra se présenter avec un équipement adéquat et complet (casquette, crème solaire, K-way, affaires de rechange, baskets pour l'intérieur et l'extérieur).

Pour les activités nécessitant un déplacement VTT (ou vélo) le participant doit apporter son propre matériel en parfait état de marche (casque obligatoire)

Participation financière

Elle doit être acquittée au moment de l'inscription. Pas de remboursement en cas de conditions météorologiques ne permettant pas la tenue de l'activité mentionnée dans le programme sauf pour des activités annulées ou sur présentation d'un certificat médical.

En cas de non présentation d'une copie du dernier avis d'imposition, le tarif applicable sera établi sur la base de la tranche la plus élevée (catégorie 5). Toutes les informations transmises sont soumises à la confidentialité dans le cadre du secret professionnel.

Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civile ». Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les enfants devant bénéficier d'une couverture sociale. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée que sur le lieu même de l'activité et dans les stricts horaires de celle-ci.

Autorisation de sortie de territoire

La présentation d'une autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour chaque participant à des activités nécessitant un déplacement hors du territoire (piscine Aquabasiléa).

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le **15 janvier 2017**.

Pièce à fournir au moment de l'inscription

- ✓ Fiche d'inscription dûment complétée
- ✓ Copie du dernier avis d'imposition
- ✓ Fiche sanitaire de liaison dument complétée
- ✓ Photocopie du carnet de vaccination
- ✓ Autorisation de sortie de territoire dument complétée
 - **Formulaire signé** par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
 - **Photocopie du titre d'identité du parent signataire** valide ou périmé depuis moins de 5 ans: carte d'identité ou passeport
 - **Pièce d'identité valide du mineur** : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- ✓ 2 Copies carte d'identité recto / verso ou passeport en cours de validité
- ✓ Certificat de non contre-indication à la pratique des activités physiques en précisant chaque activité pratiquée dans le cadre d' « ATOUT SPORT Avril 2018 »
- ✓ Attestation de responsabilité civile individuelle
- ✓ Attestation de savoir nager 25 mètres et s'immerger selon arrêté du 25.04.2012 (pour la participation aux activités aquatiques)
- ✓ Règlement de préférence par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Droit à l'image

Conformément à la législation en vigueur, la mairie de Bartenheim pourra prendre des photos sur lesquelles figurera le participant. Ces photos sont destinées à être utilisées sur les supports de communication (brochure, site internet). Si toutefois vous ne souhaitez pas que le participant soit pris en photo, le signaler sur la fiche d'inscription.

Inscriptions et Renseignements – A votre service !

Inscriptions :

- **MARDI et JEUDI de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00**
 - **Mercredi de 15h00 – 17h00**
- Service des sports - Mairie de Bartenheim.

Renseignements :

HEINRICH Gilles

Tél. 03 89 70 76 02

Port. 06 79 52 06 96

Courriel : sport.jeunesse@mairie-bartenheim.fr

Semaine ATOUT SPORT Avril 2018											
		Lundi 23/04		Mardi 24/04		Mercredi 25/04		Jeudi 26/04		Vendredi 27/04	
Semaine 17 du 23 au 27.04 Accueil de loisirs	Matin	Tir à l'Arc Espace 2000		Badminton		Piscine Aquabasiléa Pratteln (CH)		Unihockey Espace 2000		Ultimate Espace 2000	
	Après-Midi	Moto Moto club des 3 Lys Bartenheim (déplacement VTT)		Gyropode		Géocaching (déplacement VTT)		Patinoire Illberg Mulhouse		VTT Bikepark Indoor Strasbourg	
		VTT randonnée Bartenheim								Golf Hombourg	
										VTT Randonnée & Bikepark Friesen	

GRILLE TARIFAIRE

Nombre d'enfants inscrits	Revenus mensuels déclarés du ménage *		Cat 1		Cat 2		Cat 3		Cat 4		Cat 5	
			M<1800	1800 <M<3000	3000<M<4100	4100<M<5500	5500<M<10000	M>7000	M>8500	M>10000		
1 enfant inscrit												
2 enfants inscrits												
3 enfants ou plus inscrits												
ATOUT SPORT Avril 2018 : Programme de la semaine et formules proposées / Du 23 Avril au 27 Avril 2018												
Programme	Formules proposées		Cat 1		Cat 2		Cat 3		Cat 4		Cat 5	
ATOUT SPORT Avril 2018 : Du 23 Avril au 27 Avril	Inscription semaine / repas compris		72	80	89	98	109					
	Inscription semaine + stage "VTT" / repas compris		83	92	102	113	126					
	Activité patinoire (seule)		65	72	80	89	99					
			75	83	92	102	113					
			11	12	14	15	17					
			13	14	16	17	19					

Tarifs jeunes extérieurs de Bartenheim

* Revenus mensuels des ménages y compris pensions alimentaires (exprimés en euros)

**FICHE D'INSCRIPTION et
AUTORISATION PARENTALE ***

Je soussigné(e)

(Nom et prénom du responsable légal)

Inscrit mon enfant

(Nom et prénom de l'enfant)

Date de naissance :

À l'animation suivante : (cochez vos envies !)

➤ **Semaine du 23 au 27 Avril 2018 -**

- Inscription à la semaine + stage VTT
(repas compris)
- Inscription à la semaine complète (repas
compris)
- Inscription à l'activité :
 - Patinoire

✓ Autorise mon enfant à **quitter SEUL** le site d'accueil
en fin de journée ou d'activité en ayant
préalablement informé le Directeur :

- OUI
- NON

✓ Autorise mon enfant à être pris en photo (fins
non lucratives, support de communication)

- OUI
- NON

Cadre Réserve à l'administration

Fiche d'inscription	<input type="checkbox"/>	Copie CI (X2)	<input type="checkbox"/>
Certificat Médical	<input type="checkbox"/>	Fiche sanitaire	<input type="checkbox"/>
Vaccinations	<input type="checkbox"/>	Assurance	<input type="checkbox"/>
Avis d'imposition	<input type="checkbox"/>	Attestation SN	<input type="checkbox"/>
Autorisation de sortie de territoire	<input type="checkbox"/>	Copie CI parents	<input type="checkbox"/>

Paiement :

Montant total à régler : €

- Chèque N°.....

- Numéraire

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
COMPLEMENTAIRES ***

➤ **Responsable légal de l'enfant :**

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

N° Sécurité sociale :

Caisse privée :

➤ **Responsabilité Civile et
individuelle :**

Organisme :

N° de Contrat :

➤ **Personne à joindre en cas d'urgence :**

Nom / Prénom :

☎ Domicile :

☎ Professionnel :

☎ Autre :

(* = à renseigner intégralement)

Tél (portable ou email du jeune) :

☎

✉

Je soussigné (e)

.....
déclare vouloir faire participer mon enfant
..... dont je suis
responsable, aux animations ATOUT SPORT Avril
2018 organisées par la Mairie de Bartenheim.
J'autorise les responsables à prendre toutes les
mesures d'urgences jugées nécessaires et à faire
pratiquer les éventuelles interventions
chirurgicales rendues nécessaires dans l'intérêt de
l'enfant.

Fait à

Le

Signature :

(Précédée de la mention « certifié exact »)



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHÉ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....

TAMPON DU CABINET

Le

Certificat de non-contre-indication à la pratique d'activités physiques

Je soussigné(e),

Certifie avoir examiné(e)

Né(e) le

Et n'avoir constaté(e), à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique du :

Moto	<input type="checkbox"/>	VTT	<input type="checkbox"/>
Tir à l'arc	<input type="checkbox"/>	Activités acrobatiques	<input type="checkbox"/>
Patinoire	<input type="checkbox"/>	Badminton	<input type="checkbox"/>
Gyropode	<input type="checkbox"/>	géocaching	<input type="checkbox"/>
Golf	<input type="checkbox"/>		

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres pour servir et faire valoir ce que de droit.

Organisateur : Mairie de Bartenheim.

Projet : ATOUT SPORT Avril 2018

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
*(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)*

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : [][] / [][] / [][][][] à (lieu de naissance) : _____

Pays de naissance : _____

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : [][] / [][] / [][][][] à (lieu de naissance) : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

Père Mère Autre (préciser) : _____

Adresse : _____

N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie

Code postal : [][][][] Commune : _____

Pays : _____

Téléphone (recommandé) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Courriel (recommandé) : _____

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : 27 04 2018 inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : [][] / [][] / [][][][] Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____

⁽¹⁾Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre (Préciser : _____)⁽²⁾

Délivré(e) le : [][] / [][] / [][][][]

Par (autorité de délivrance) : _____

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »